

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 20 mars 2009

Service instructeur

Service de l'Action Internationale,
Transfrontalière et Européenne

N° CP-2009-4-10-3

Service consulté

Cotisation 2009 du Conseil Général du Haut-Rhin au Club d'Affaires Franco-Allemand du Rhin Supérieur et à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)

Résumé : Dans le cadre de coopération transfrontalière, il vous est proposé d'approuver le versement de la cotisation annuelle 2009 du Conseil Général au Club d'Affaires Franco-Allemand du Rhin Supérieur (300 €) et à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) (6000 €).

1. Club d'Affaires Franco-Allemand du Rhin Supérieur

Le Département du Haut-Rhin est membre du Club d'Affaires Franco-Allemand du Rhin Supérieur-Oberrhein depuis 2008. Cet association créée, en 2005, regroupe des chefs d'entreprises industrielles et commerciales françaises et allemandes dont des sociétés de renommée mondiale (Würth-France, Hager-électro, Weberhaus GmbH & Co. KG...), des institutions (Région Alsace, Landratsamt Ortenaukreis...), des consulats, des représentants du monde culturel, éducatif, scientifique, artistique, des chambres économiques (Chambre de Commerce et d'Industrie...), des associations (CAHR, Alsace International...) et des Juniors de 18 à 30 ans se destinant à un rôle bi- ou international.

Elle a pour objectif de favoriser les intérêts économiques, culturels et relationnels entre ses membres et de soutenir les projets économiques, scientifiques, culturels ou universitaires transfrontaliers, en coopération avec les institutions et associations concernées. Elle organise notamment dans ce but des conférences-débats (Les opportunités et perspectives du Rhin Supérieur en tant qu'unité économique », « L'industrie a-t-elle encore un avenir dans le Rhin Supérieur ? »...) ainsi que des visites d'entreprises allemandes et françaises.

2. Mission Opérationnelle Transfrontalière

Le Département du Haut-Rhin est membre de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) depuis 2006. Cet organisme associatif créé en 1997 rassemble différents acteurs impliqués dans la coopération transfrontalière : collectivités territoriales, représentants des ministères concernés et de la Caisse des Dépôts et Consignations. Son objectif est de favoriser la réalisation de projets transfrontaliers et de permettre une meilleure utilisation des fonds européens.

Le Département, désormais membre du Conseil d'administration de la MOT, est destinataire de toutes les informations (appels à projets, revues de presse, etc.) transmises par la MOT et a participé à la plupart des événements organisés par la MOT, notamment au colloque de Lille, en novembre 2007, et à l'Assemblée Générale de Sarreguemines, en mai 2008, lors de laquelle Michel DELEBARRE a remplacé Pierre MAUROY à la présidence de cette association. Il lui est aussi possible de bénéficier de prestations et services divers de la part de la MOT.

Il est par ailleurs à noter que cet organisme s'ouvre de plus en plus à l'Europe, en assurant le montage de projets européens et en étant à l'origine du réseau EUROMOT, qui rassemble autour de la MOT *Eixo Atlantico*, réseau de villes frontalières impliquant le Nord-Portugal et la Galice en Espagne, et *City Twins*, réseau de villes jumelles originaires d'Allemagne, de Pologne, d'Estonie, de Lettonie, de Suède, de Finlande et de Russie. En tant qu'adhérent de la MOT, le Département du Haut-Rhin fait automatiquement partie de l'EUROMOT.

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'approuver le versement de la cotisation annuelle du Conseil Général au Club d'Affaires Franco-Allemand du Rhin Supérieur-Oberrhein (300 €) et à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (6000 €).

L'incidence financière de ces deux dépenses est prévue au budget départemental 2009 sur le programme F612, chapitre 011, fonction 048, nature 6281, opération 2009-F612-9999.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CB' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER